



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 9, Loi visant à prévenir les effets nocifs
de la boisson énergisante sur la santé des jeunes

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2026

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 163-20260609

2026

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 9 JUIN 2026	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 9 juin 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 9, Loi visant à prévenir les effets nocifs de la boisson énergisante sur la santé des jeunes (Ordre de l'Assemblée le 9 juin 2026 rétroactif au 7 juin 2026)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Bélanger (Prévost), ministre de la Santé

M. Bérubé (Matane-Matapédia) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Bussière (Gatineau)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Caron (La Pinière)

M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Jeannotte (Labelle) en remplacement de M^{me} Bogemans (Iberville)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

Autres députées présentes :

M^{me} Blanchette Vézina (Rimouski)

M^{me} Poulet (Laporte)

Autre participante :

D^{re} Caroline Quach-Thanh, directrice nationale de santé publique et sous-ministre adjointe à la prévention et à la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Institut national de santé publique du Québec :

M. Jean-Bernard Gamache, directeur scientifique de la direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

D^r Stéphane Perron, médecin spécialiste à la direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

M^{me} Marie-Claude Paquette, conseillère scientifique spécialisée à la direction du développement des individus et des communautés

Association canadienne des boissons :

M^{me} Carole Grenier, directrice principale des affaires publiques, Québec

Ordre des pharmaciens du Québec :

M. Jean-François Desgagné, président

M. Patrick Boudreault, directeur général

Association des cardiologues du Québec :

D^r Bernard Cantin, président

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il est convenu de permettre à M^{me} Blanchette Vézina (Rimouski) de faire des remarques préliminaires.

M^{me} Bélanger (Prévost), M. Derraji (Nelligan), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M^{me} Blanchette Vézina (Rimouski) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Institut national de santé publique du Québec.

Il est convenu de permettre à D^{re} Quach-Thanh de prendre la parole.

L'audition se poursuit.

À 10 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association canadienne des boissons.

À 10 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Il est convenu de permettre au député de Matane-Matapédia de remplacer le député des Îles-de-la-Madeleine pour le reste de la séance.

L'audition se poursuit.

À 11 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des cardiologues du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Gabrielle Côté

Luc Provençal

GC/cv

Québec, le 9 juin 2026

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association canadienne des boissons	003M
Association des cardiologues du Québec	
Institut national de santé publique du Québec	002M
Ordre des pharmaciens du Québec	004M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des détaillants en alimentation du Québec
Conseil canadien du commerce de détail

001M